

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN**

**106<sup>e</sup> Séance (ordinaire)**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean tenue le 19 février 2019 à 19 h 30 au 350, boulevard Champlain Sud à Alma, à laquelle il y avait quorum.

**Sont présentes les personnes suivantes :**

Madame Roxanne Thibeault, présidente

**Les commissaires suivants :**

Monsieur Sylvain Beaulieu	Madame Andrée Verreault
Monsieur Pier-Olivier Cloutier-Boily	Madame Nancy Verreault, vice-présidente
Madame Marjolaine Girard	Madame Mélanie Gagnon, commissaire-parent (primaire)
Monsieur Étienne Lavoie	Madame Patricia Brassard, commissaire-parent (secondaire)
Madame Johanne Morissette	Madame Nathalie Déry, commissaire-parent (EHDAA)
Madame Nathalie Savard	
Madame Édith Vaillancourt	

**Sont également présentes :** madame Christine Fortin, directrice générale, madame Christine Flaherty, directrice générale adjointe et secrétaire générale et madame Rosa Savona, secrétaire de gestion.

**1. PRÉLIMINAIRES**

**1.1 Ordre du jour : acceptation**

**CC190219-01** Sur proposition de madame Johanne Morissette, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance avec l'ajout des points suivants :

7.3 Journées de la persévérance scolaire : concours régional  
7.4 Forum de discussion pour les élu (es) scolaires

**1.2 Procès-verbal / dispense de lecture et acceptation**

**CC190219-02** Sur proposition de madame Andrée Verreault, il est résolu à l'unanimité de dispenser la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 janvier 2019 (103<sup>e</sup> réunion) puisque chaque commissaire en a reçu une copie au moins 6 heures avant le début de la séance, et d'accepter ce procès-verbal.

**1.3 Projet de procès-verbal (dépôt)**

Le projet du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 22 janvier 2019 (102<sup>e</sup> réunion) est déposé.

## 2. QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Aucune

## 3. DÉPÔT DE DOCUMENTS / PRÉSENTATIONS

### 3.1 Projet Impact de l'école secondaire Curé-Hébert

Messieurs René Simard, directeur, Patrice Gilbert, directeur adjoint de l'école secondaire Curé-Hébert ainsi que madame Isabelle Tremblay, professionnelle en transfert de connaissances au CRÉPAS présentent le volet tutorat du projet Impact qui vise la persévérance scolaire et la réussite éducative.

## 4. OBJETS DE DÉCISIONS

### 4.1 Actes d'établissement 2019-2020 : adoption

**Considérant** le plan 2019-2022 de répartition et de destination des immeubles de la commission scolaire adopté le 29 janvier 2019;

**Considérant** que compte tenu de ce plan, la commission scolaire détermine la liste de ses écoles et centres et leur délivre un acte d'établissement;

**Considérant** que lorsque plus d'un établissement est établi dans les mêmes locaux ou immeubles, la commission scolaire détermine la répartition des locaux ou immeubles ou leur utilisation entre ces établissements d'enseignement;

**Considérant** que, par rapport à l'année 2018-2019, aucun changement n'est apporté aux actes d'établissement;

CC190219-03

**Sur la proposition de monsieur Pier-Olivier Cloutier-Boily, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité d'adopter les actes d'établissement de toutes les écoles et centres de la Commission scolaire pour l'année 2019-2020, tels que déposés.**

### 4.2 Mandat des vérificateurs externes : octroi

**Considérant** que selon la *Loi sur l'instruction publique*, la commission scolaire doit, pour chaque année financière, nommer parmi les membres de l'ordre professionnel de comptables mentionné au Code des professions, un vérificateur externe qui produit un rapport de vérification sur les opérations financières de la commission scolaire;

**Considérant** que le ministre peut préciser le mandat applicable à l'ensemble des vérificateurs des commissions scolaires;

**Considérant** l'échéance du contrat avec la firme Deloitte pour le mandat d'audit externe;

**Considérant** l'offre de service de 24 500 \$ par année pour le mandat d'audit des exercices 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021;

**Considérant** l'offre de service de 5 000 \$ additionnel pour une mission d'audit portant sur les états financiers pour la période de douze mois se terminant le 31 mars, dans les cas où la Commission scolaire serait sélectionnée par le MEES;

**Considérant** l'analyse de l'offre et la recommandation de la direction du Service des ressources financières et informatiques;

**CC190219-04**

**Sur la proposition de madame Andrée Verreault, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité** d'accorder à la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., le mandat d'audit externe pour les exercices financiers 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 et d'autoriser Mme Maryse Pilote à signer tout document nécessaire afin de donner effet à la présente résolution.

#### **4.3 Banque de relève de directions d'établissement : nomination**

**Considérant** qu'à la suite du processus de sélection où vingt-neuf candidates et candidats ont démontré leur intérêt pour exercer un emploi de directions et directions adjointes d'établissement au sein de la Commission scolaire, le comité, secondé dans ses démarches par la consultante, madame Christine Guay, recommande quatre candidates et candidats pour la formation d'une banque de relève.

Ces candidates et candidats sont : madame Sarah Côté, madame Mélanie Jean, madame Audrey Maltais, monsieur Jean-Normand Tremblay.

**CC190219-05**

**Sur la proposition de madame Andrée Verreault, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité** de nommer mesdames Sarah Côté, Mélanie Jean, Audrey Maltais et monsieur Jean-Normand Tremblay dans la banque de relève de directions et directions adjointes d'établissement.

#### **4.4 Banque de relève de gestionnaires : retrait d'une candidature**

**Considérant** la candidature de M. Jessie Audet dans la banque de relève des gestionnaires en octobre 2012;

**Considérant** que l'ouverture du poste de coordonnatrice-coordonnateur au Service des ressources humaines lui a été envoyée pour dépôt de candidature et que celui-ci a décliné en raison de son emploi actuel;

**Considérant** que selon l'article 8.1.6 de la Politique de dotation en ressources humaines, tout candidat inscrit au bottin doit être disponible au moment où la commission scolaire requiert ses services;

**CC190219-06**

**Sur la proposition de monsieur Sylvain Beaulieu, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité** de retirer le nom de M. Jessie Audet dans la banque de relève de gestionnaires d'octobre 2012.

#### **4.5 Projet réemploi de la RMR : participation au comité de travail**

**Considérant** que le projet RÉEMPLOI<sup>+</sup> vise la revalorisation de 5000 tonnes métriques de matières résiduelles soit une quantité correspondant à 20 % des 25 000 tonnes recueillies dans les huit écocentres du Lac-Saint-Jean;

**Considérant** la mise en place d'un atelier du réemploi qui serait situé au Junénat de Desbiens afin de recevoir la marchandise, d'effectuer les mises à niveau nécessaires de certains articles et de démanteler les matières afin d'en retirer des pièces récupérables;

**Considérant** que le projet prévoit l'implantation, sous la responsabilité du Groupe Coderr, de trois quincailleries du réemploi pour la vente de produits et pièces issus de cette revalorisation;

**Considérant** que le projet RÉEMPLOI<sup>+</sup> cadre avec nos valeurs organisationnelles et s'avère une solution novatrice tant au niveau des défis environnementaux qu'à la problématique de la main d'œuvre en région;

**Considérant** que la commission scolaire a été ciblée à titre de leaders en formation et que ce projet demande une collaboration et une mise en commun des ressources de différents partenaires;

**Considérant** qu'il fait partie de la mission de la commission scolaire de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social et économique de la région;

**Considérant** que ce projet permettra, entre autres, à des jeunes et des adultes de vivre des expériences formatrices, concrètes, valorisantes et développant la créativité à travers des activités de revalorisation des matières;

**Considérant** que la première phase du processus de projet RÉEMPLOI<sup>+</sup> est de définir la participation de tous les partenaires ainsi que le modèle d'affaires;

CC190219-07

**Sur proposition de madame Marjolaine Girard, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité** de participer à la première phase d'élaboration du projet RÉEMPLOI<sup>+</sup> afin de déterminer, s'il y a lieu, notre éventuelle implication dans le projet et de déléguer des représentants du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle ou du Centre de formation générale des adultes pour participer au comité exécutif et au comité de travail du volet formation.

#### **4.6 Dossier d'un membre du personnel**

##### **Huis clos : ouverture**

**Madame Patricia Brassard propose l'ouverture d'un huis clos à 20 h 10. Accepté à l'unanimité.**

## **Huis clos : fermeture**

**Monsieur Sylvain Beaulieu propose la fermeture du huis clos à 20 h 40. Accepté à l'unanimité.**

**Considérant** les fonctions accomplies et le poste détenu par la personne salariée dont les nom et matricule apparaissent en annexe confidentielle à la présente résolution (ci-après « la personne salariée »);

**Considérant** les faits et motifs apparaissant à l'avis d'intention de congédier transmis à la personne salariée et portant la date du 14 février 2019 ;

**Considérant** que ni la personne salariée ni son représentant syndical n'ont fait des représentations malgré les possibilités évoquées dans la correspondance du 14 février 2019;

**Considérant** le rapport de la direction générale et de la direction du Service des ressources humaines;

**Considérant** les mûres délibérations menées par les membres du conseil des commissaires sur la question ;

**Considérant**, dans les circonstances, le bris irrémédiable de confiance nécessaire qui doit exister entre la Commission scolaire et la personne salariée ;

**Sur la proposition de madame Nathalie Savard, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité de résilier le contrat d'engagement de la personne salariée dont le nom apparaît sous forme confidentielle en annexe pour cause de bris du lien de confiance, inconduite et insubordination.**

CC190219-08

## **5. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune

## **6. CORRESPONDANCE**

### **6.1 Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : maternelle 4 ans**

Dépôt de la correspondance du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Jean-François Roberge, concernant l'augmentation visée des groupes de maternelle 4 ans dès la prochaine année scolaire.

## 7. INFORMATION

### 7.1 Inscriptions des élèves avec Mozaïk

Madame Christine Fortin, directrice générale, mentionne que le portail Mozaïk, une application électronique, sera utilisé par plusieurs écoles pour l'inscription des élèves pour la prochaine année scolaire. Les quatre écoles secondaires utiliseront l'application pour l'inscription des élèves de la 2<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> année du secondaire. L'inscription pour la 1<sup>re</sup> secondaire se fera en format papier. Au primaire, huit écoles utiliseront l'application pour les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Seule l'inscription à la maternelle se fera en format papier pour ces écoles. Plusieurs moyens de communication seront utilisés pour s'assurer que les parents reçoivent l'information nécessaire. Toutes les écoles utiliseront l'application pour l'inscription pour l'année scolaire 2020-2021.

### 7.2 Détecteurs de gaz et inspection des installations utilisant des combustibles

Dépôt de la lettre du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Jean-François Roberge, demandant de confirmer la présence de détecteurs de gaz (monoxyde de carbone, méthane, etc.) dans chacun des bâtiments de la Commission scolaire, ainsi que de procéder à la vérification de la qualité de l'air de nos installations utilisant des combustibles.

Dépôt de la réponse de la Commission scolaire confirmant la présence de détecteurs de monoxyde de carbone dans chaque bâtiment de la Commission scolaire et confirmant également qu'une inspection a été réalisée dans chaque bâtiment utilisant des combustibles à l'automne 2018 et que sur la base de cette inspection, il n'y a aucune fuite de monoxyde de carbone dans nos installations.

### 7.3 Journées de la persévérance scolaire : concours régional

Madame Roxanne Thibeault fait part d'un concours régional pour les jeunes lancé dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire. Ce concours est organisé par le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, en collaboration avec les trois carrefours jeunesse-emploi (CJE) de la région. « Mon boss, c'est le meilleur! » vise à récompenser trois jeunes qui auront inscrit le nom de leur employeur sur les publications d'un des carrefours jeunesse-emploi, en plus de promouvoir tout autant les employeurs engagés en persévérance scolaire.

### 7.4 Forum de discussion pour les élu (es) scolaires

Madame Roxanne Thibeault, présidente, informe les membres du conseil d'une nouvelle initiative de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui a mis sur pied un forum de discussion pour les commissaires des commissions scolaires membres de la Fédération. Madame Thibeault invite les commissaires à joindre le forum.

**8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CC190219-09      La séance est levée à 21 h sur proposition de monsieur Pier-Olivier Cloutier-Boily, laquelle est adoptée à l'unanimité.**

Roxanne Thibeault, présidente

Me Christine Flaherty  
Directrice générale adjointe et secrétaire générale